SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DU CLAIN SUD

Date de la convocation: 25/02/2019

Département de la Vienne

Arrondissement de MONTMORILLON

nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de conseillers votants	Nombre de pouvoir
52	34	39	5

SOUS-PRÉFÉCTURE

1 5 MARS 2019

MONTMORILLON

Extrait du registre des délibérations du comité syndical

L'an deux mil dix-neuf, le cinq mars à dix-huit heure et trente minutes, les délégués du Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud ont été convoqués par M. Bellin Philippe, Président, par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, l'heure et l'adresse au moins cinq jours francs avant la présente réunion à l'ancienne Communauté de communes de Couhé, 8 rue Hemmoor pour une réunion ordinaire le comité syndical.

Etaient présents: BARBOTIN Bernard - BARRAULT Serge - BELLIN Philippe (Pouvoir de BOUCHER Marc) — BELLINI Bruno -BERNARD Patrick - BIBAUD André (Pouvoir de BOCK François) — BOUFFARD Patrick - CHAPLAIN Christian — CHOISY Jean-Michel - CINQUABRE Jean-Christophe — COMPAGNON Jean-Pierre - DILLOT Jean-François - GIRARD Sandra (Pouvoir de SARDET Gérard) — GIRARDEAU Jules - GRIMAUD James - JEAN Gisèle (Pouvoir de BOURCHENIN Michel) - JESBERGER Gilles - LAMBERT Claude - LATU Roland - MAGNAN James - MAGNY Fabienne - MARTIN Jean-Louis - OLIVET Jacky — PEGUIN Francis - PIN Olivier - POIRIER Freddy - RENGEARD Jean-François (Pouvoir de TOULAT-PAILLAT Sarah) - RIMBAULT-HRIGAULT Nathalie - ROYER Christian - TERRANOVA Jean-Luc — TEXEREAU Dominique Représente BERTHOMME Marie-Annick - TEXIER Stéphane - THEVENNET Roland - THOREAU Alain

<u>Etaient excusés</u>: **BERTHOMME** Marie-Annick (Représentée par Monsieur **TEXEREAU** Dominique) - **BOCK** François (Pouvoir à **BIBAUD** André) — **BOUCHER** Marc (Pouvoir à **BELLIN** Philippe) — **BOURCHENIN** Michel (Pouvoir à **JEAN** Gisèle) — **LABELLE** Alain — **POUTHIER** Alain — **ROUSSEL** Pascal — **SARDET** Gérard (Pouvoir à **GIRARD** Sandra) — **SICAULT** Ludovic — **TOULAT-PAILLAT** Sarah (Pouvoir à **RENGEARD** Jean-François)

<u>Etaient absents</u>: **BERTRAND** Claude – **BOIRON** William – **BOURRIAUX** Jean-Louis – **CHARGELEGUE** Jérôme – **COLLOBER** Sarah – **LACOMBE** Claudy – **MOUSSERION** Martine – **PENY** Marcel – **QUINTARD** Jacky

A été élu secrétaire de séance M. PIN Olivier

Administratifs: BRANGEON Anne - MIRLYAZ Manuel - LAURIN Pauline

Délibération n°125_050319

Approbation des Comptes administratifs 2018

Le Président demande à Monsieur André BIBAUD de présenter les comptes par chapitre.

Le Président excuse la Trésorière. Il précise qu'elle a eu connaissance des comptes administratifs, du compte de gestion, de l'affectation des comptes de résultats et assure de la bonne tenue des comptes du syndicat.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le compte Administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances du Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud pour l'exercice 2018.

Il est proposé aux membres du Comité Syndical d'approuver le Compte Administratif 2018.

Compte Administratif 2018

Section de fonctionnement

Dépenses :

011 : Charges à caractère général : 37 822.48 €

012 : Charges de personnel : 247 714.14 €

022 : Dépenses imprévues : 0 €

042 : Transfert entre sections : 17 554.27 €

65 : Autres Charges de gestion courante : 32 560.79 €

66 : Charges financières : 0 €

Recettes:

002 : Excédent antérieur reporté : 0 €

013 : Atténuation de charges : 39 848.75 €

74 : Dotations et participations : 441 091.86 €

75 : Autres produits de gestion courante : 0 €

76 : Autres produits financières : 1 313.41 €

77: Produits exceptionnels: 1 211.51 €

042 : Opérations d'ordre de transfert entre section : 1 112.00 €

Section d'investissement

Dépenses :

13 : Subventions d'investissement perçues : 1 112.00 €

16 : Emprunts et dettes : 0 €

020 : Dépenses imprévues : 0 €

20 : Immobilisations incorporelles : 0 €

21: Immobilisations corporelles: 777.17 €

041 : Opérations patrimoniales : 0 €

45 : Comptabilité distincte rattaché : 15 738.54 €

Recettes:

001 : Excédent d'investissement reporté : 0 €

021 : Virement section fonctionnement : 0 €

10 : Dotations de fonctionnement : 11 561.72 €

13 : Subventions d'investissement : 23 062.40 €

28 : Amortissement des immobilisations : 17 554.27 €

041 : Opérations patrimoniales : 0 €

45 : Comptabilité distincte rattaché : 0 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, (le Président n'ayant pas pris part au vote conformément au Code Général des Collectivités Territoriales), le Comité Syndical,

- adopte le Compte Administratif 2018

- déclare toutes les opérations de l'exercice 2018 closes.

Pour copie conforme, Acte rendu exécutoire par Couhé, le 08/03/2019 Le Président, Philippe Bellin

